



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES-VERBAL

SAMEDI 24 JUN 2023 à 09h30

CARCASSONNE – Centre des congrès Le Dôme
16 rue des 3 couronnes – 11000 CARCASSONNE

Les membres de la LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKET-BALL, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est sis 36, Avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à Carcassonne sis Centre des Congrès Le Dôme – 16 rue des 3 couronnes, sur convocation du Président et de la Secrétaire Générale.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 UN. OL. DE PAMIERIS	OCC0034012 FO PISCENOIS
OCC0009003 COQUELICOT LEZATOIS	OCC0034020 CASTELNAU BASKET
OCC0009004 STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0034021 FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0009006 LE COQ CARLANAIS	OCC0034027 MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION
OCC0009007 U.A. SAVERDUNOISE BASKET	OCC0034028 ST GELY BASKETBALL
OCC0009012 BASKET CLUB VARILHOIS	OCC0034033 MINERVOIS SPORTS ET LOISIRS
OCC0009015 SAINT GIRONS BASKET CLUB	OCC0034034 MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0009022 PAYS DE FOIX BASKET	OCC0034045 LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0009056 MAZERES BASKET CLUB	OCC0034049 JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION
OCC0030002 A SUMENOLE SPORT EDUCATION	OCC0034058 MAUGUIO BASKET
OCC0030003 ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS	OCC0034059 ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL
OCC0030007 VERGEZE BASKET CLUB	OCC0034060 ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0030012 NIMES BASKET	OCC0034061 BASKET CLUB FABREGUES
OCC0030021 BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0034062 SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0030022 BESSEGES BASKET CLUB	OCC0034064 ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0030026 E ABC JSA ALES	OCC0034066 PEROLS BASKET
OCC0030031 CONNAUX MISTRAL CLUB	OCC0034075 BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0030033 LITTORAL CAMARGUE BASKET	OCC0034076 BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0030037 GARONS BASKET	OCC0065004 US MONLEONNAISE
OCC0030042 UZES BASKET CLUB	OCC0065005 BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0030063 BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0065007 UA LALOUBERE
OCC0030064 BASKET CLUB DE LA VAUNAGE	OCC0065008 ASC AUREILHAN
OCC0031003 E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0065009 BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0031005 ASTRO BASKET CLUB	OCC0065010 TARBES UNION BASKET 65
OCC0031007 TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0065013 SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0031008 TOAC BASKET	OCC0065021 JUILLAN BASKET
OCC0031009 BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB	OCC0065022 ARREAU BASKET CLUB
OCC0031012 UNION SPORTIVE AUSSONNAISE	OCC0081002 BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0031017 BRUGUIERES BASKET CLUB	OCC0081009 BRIATEXTE BASKET CLUB
OCC0031019 ABB CORNEBARRIEU	OCC0081013 UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0031020 MJC CASTANET TOLOSAN	OCC0081014 CASTRES BASKET CLUB
OCC0031021 U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0081015 AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0031022 J. SP. CUGNALAISE	OCC0081016 SC GRAULHET
OCC0031024 FROUZINS ATHLETIC CLUB	OCC0081022 BASKET CLUB ROQUECOURBE
OCC0031026 B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0081027 LE SEQUESTRE BASKET CLUB
OCC0031029 BCLM	OCC0081037 ALBI BASKET 81
OCC0031031 AVENIR MURETAIN	OCC0081039 BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC0031032 UNION SPORTIVE PIBRACAISE	OCC0081041 BRASSAC BASKET CLUB - MJC
OCC0031034 US RAMONVILLE BASKET	OCC1166006 PERPIGNAN BASKET CATALAN
OCC0031036 SAINT JORY BASKET	OCC1166012 SO CARCASSONNE
OCC0031038 BASKET SAINT ORENS	OCC1166013 SO COURSAN - Gd NARBONNE

OCC0031039	AS TOURNEFEUILLE	OCC1166016	TOULOUGES BASKET ASSOCIATION 3X3
OCC0031040	VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC1166018	BC NARBONNE MEDITERRANEE
OCC0031042	BASKET CLUB VERFEILLOIS	OCC1166024	BO CASTELNAUDARY
OCC0031050	POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC1166030	SAS SIGEAN
OCC0031051	B. COMMINGES SALIES DU SALAT	OCC1166032	BC SUD MINERVOIS
OCC0031054	NOE CARBONNE BASKET	OCC1166504	CABESTANY O C B
OCC0031057	CARAMAN BASKET CLUB	OCC1166507	AL ILLIBERIEENNE B
OCC0031058	RACING PORTET BASKET	OCC1166512	BC RIVESALTES
OCC0031059	AS LABARTHE SUR LEZE	OCC1166513	ST CYPRIEN SB
OCC0031061	VILLEMUR BASKET CLUB	OCC1166516	CANET RBC
OCC0031063	BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	OCC1166521	PRADES CONFLENT B
OCC0031064	BASKET CLUB FOUSSERETOIS	OCC1166525	ILLE BASKET
OCC0031065	BASKET REVEL SAINT-FERREOL	OCC1166529	BC THUIRINOIS
OCC0031066	BASKET CLUB DE ROQUETTES	OCC1166542	Ent. VALLESPYR B
OCC0031068	MONTASTRUC BASKET CLUB	OCC1166544	COTE VERMEILLE AB
OCC0031069	BASKET CLUB LEGUEVINOIS	OCC1166548	SALSES LE CHATEAU BC
OCC0031070	FENOUILLET BASKET CLUB	OCC1166549	CS PIA CBB
OCC0031071	TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC1166560	TOULOUGES BA
OCC0031074	LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC1248004	AVEYRON LOT BASKET ASS.
OCC0031075	BASKET LAURAGAIS	OCC1248008	ES DES SERENES
OCC0031076	TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC1248009	SO MILLAU
OCC0031086	OUEST TOULOUSAIN BASKET	OCC1248010	BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN
OCC0031089	BASKET MERVILLOIS	OCC1248012	BASKET BALL VILLEFRANCHOIS 12
OCC0032002	AUCH BASKET CLUB	OCC1248016	RIGNAC BASKET CLUB
OCC0032014	ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC1248017	BASKET CLUB D'OLEMPS
OCC0032016	BASKET CLUB L'ISLOIS	OCC1248020	LUC PRIMAUBE BASKET
OCC0032021	ES MAS D'AUVIGNON SAINT-PUY	OCC1248030	ONET BASKET CLUB
OCC0032023	BASKET CLUB DU MIRANDAIS	OCC1248035	BASKET BALL LAISSAGAIS
OCC0032028	RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC1248037	RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0032030	ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC1248503	BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC0032033	VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC4682002	CAUSSE BOURIANE BASKET
OCC0032038	BASKET ELUSA CLUB	OCC4682003	CAHORSAUZET BASKET
OCC0032042	AS MONTALTAISE	OCC4682009	PRAYSSAC BASKET CLUB
OCC0032048	BASKET CLUB CASTILLON DEBATS	OCC4682011	MONTCUQ BASKET
OCC0032051	JS RISCLOISE BASKET	OCC4682022	PRADINES LOT BASKET
OCC0032056	BAS ARMAGNAC BASKET CLUB	OCC4682503	SA CAUSSADE
OCC0032061	US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC4682507	MOISSAC CASTELSARRASIN BB
OCC0032062	AVENIR CASTERA REJAUMONT	OCC4682509	MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC0034002	ASPTT MONTPELLIER	OCC4682511	BC MONTPEZAT DE QUERCY
OCC0034003	AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET	OCC4682512	GIMBELET BASKET CLUB
OCC0034005	AGDE BASKET	OCC4682514	ST NAUPHARY ACO
OCC0034006	BASKET LATTES MONTPELLIER	OCC4682515	AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC0034007	PICPOUL CLUB DE PINET	OCC4682521	BLEUETS DE GRISOLLES
OCC0034008	SPORT CLUB DE SETE BASKET	OCC4682535	MONTECH BASKET BALL
OCC0034010	ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET		

Soit 171 associations présentes ou représentées.

Associations absentes :

Association arrivée après la clôture des émargements :

OCC1166518	ST ESTEVE BC
------------	--------------

Associations non-présentes :

OCC0030001	VAUVERT BASKET CLUB	OCC0034065	BASKET BALL LUNEL VIEL
OCC0030005	SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0034068	CLAPIERS BASKET BALL
OCC0030006	BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL	OCC0034072	MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB
OCC0030009	BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0065002	VIC PYRENEES BASKET
OCC0030013	MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	OCC0065006	IBOS SPORTS LOISIRS

OCC0030019	BASKET CLUB ST VICTOR	OCC0065011	STADE BAGNERAIS BASKET
OCC0030025	AS SALINDROISE	OCC0065012	BASKET CLUB DU LAVEDAN
OCC0030029	ASCL SAINT CHRISTOL LEZ ALES	OCC0065015	JA BORDERES
OCC0030032	BASKET CLUB CIGALOIS	OCC0065018	SO MAUBOURGUET
OCC0030035	ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0065020	TARBES GESPE BIGORRE
OCC0030036	BELLEGARDE CLUB OMNISPORT	OCC0065023	LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0030048	ALASC BASKET CLUB LEDIGNAN	OCC0065026	BARBAZAN BASKET CLUB
OCC0030051	SAINTE JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0081018	LACROUZETTE SIDOBRE BASKET
OCC0030054	Association RAI A	OCC0081019	BASKET CLUB LAVAUR
OCC0030057	ASSOCIATION BASKET LES VANS	OCC0081020	BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON
OCC0031013	BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	OCC0081021	BASKET CLUB PAYS RABASTINOIS
OCC0031014	BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0081023	ESPERANCE SPORTIVE REALMONT
OCC0031015	PINSAGUEL BASKET CLUB	OCC0081024	SAINTE BENOIT BASKET CLUB
OCC0031018	AURIGNAC BASKET CLUB	OCC0081029	BC VIELMUR SEMALENS
OCC0031023	RACING CLUB EAUNES BASKET	OCC0081032	DRAGONS BASKET CLUB SALVAGNAC
OCC0031025	GRATENTOUR BASKET 31	OCC0081035	ENT. ARTHES ST JUERY BB
OCC0031028	ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0081043	BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0031035	NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0081047	BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE
OCC0031037	SAINTE LYS OLYMPIQUE BASKET	OCC0081051	TARN DADOU BASKET CLUB L'ISLOIS
OCC0031043	TIGER'S VILLENEUVE TOLOSANE	OCC0081052	MARSSAC BASKET CLUB
OCC0031044	UNION SPORTIVE AUTERIVE	OCC0081541	TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE
OCC0031047	VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC1166010	BASKET CLUB LIMOUXIN
OCC0031049	FOYER RURAL MONDAVEZAN	OCC1166014	TESA JOVENTUT
OCC0031052	BASKET BRAX	OCC1166015	BASKET CLUB DES ALBERES
OCC0031053	ASSOCIATION TOULOUSERIE	OCC1166502	BAGES BC DES ASPRES
OCC0031056	AS SAINTE GAUDENS B.C.	OCC1166505	US CANOHES B
OCC0031062	CASTELBALL CITY	OCC1166506	AS DES CHEMINOTS DE CERBERE
OCC0031073	TOULOUSE BASKET CLUB	OCC1166509	Ent. SALANQUE BC
OCC0031079	AS AYGUESVIVOISE	OCC1166539	BO SALEILLENC
OCC0031090	FR LAVERNOSE LACASSE	OCC1248002	BASKET EN SEGALA
OCC0031091	TROPIK'CLUB TOULOUSE	OCC1248003	AO BOZOULS BASKET
OCC0031107	ASPET BASKET CLUB	OCC1248007	BASKET CLUB BASSIN HOUILLER
OCC0031120	MONTREJEAU PYRENEES BASKET	OCC1248013	BASKET CLUB MARTIEL
OCC0032007	BASKET UNION CAUSSENSOIS	OCC1248040	BASKET CLUB DES LACS
OCC0032011	J.A. CONDOMOISE	OCC1248042	BASKET BALL NAUCELLOIS
OCC0032012	BASKET CLUB COURRENSANAIS	OCC1248045	As. BASKET CLUB DRUELLE
OCC0032015	AMICALE LAIQUE GONDRINOISE	OCC1248048	AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE
OCC0032017	SA JEGUN	OCC1248050	SAINTE GENIEZ BASKET
OCC0032022	BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC1248054	CLUB BASKET VALLON
OCC0032027	BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC	OCC1248062	BASKET CLUB VILLENEUVOIS
OCC0032031	ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE	OCC1248508	MARGERIDE BASKET CLUB
OCC0032045	UA VICOISE BASKETBALL	OCC4682006	SPORTING CLUB DURAVELLOIS
OCC0032046	US SEMPESSEROISE	OCC4682007	ESPERE - BASKET
OCC0032057	AUZAN BASKET CLUB	OCC4682013	U.S. PUY L'EVEQUOISE
OCC0034013	Foyer Rural de Vailhauquès	OCC4682027	BASKET CLUB LALBENQUE
OCC0034015	CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX	OCC4682032	BASKET CLUB BASTIDIEN
OCC0034024	GRANDE MOTTE BASKET BALL PIRATES	OCC4682034	SALVIAC BASKET CLUB
OCC0034025	LE CRES BASKET	OCC4682504	BASKET CLUB GOLFECHOIS
OCC0034036	BC MONTADY	OCC4682516	VAZERAC SUD QUERCY BASKET
OCC0034039	LES LOUPS DU PIC OCCIDENTAL BASKET	OCC4682525	LABASTIDE DU TEMPLE BASKET
OCC0034048	LODEVE BASKET CLUB		

Soit 112 associations absentes.



L'Assemblée Générale Mixte est présidée par Monsieur Jean-Jacques DESSAINT, Président de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte

- Allocution du Président de la Ligue Régionale
- Allocution de la mairie de Carcassonne
- Ratification du PV de la dernière AG du 25 juin 2022 à Perpignan

de compétence de l'**Assemblée Générale Extraordinaire** :

- Adoption des modifications statutaires

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Approbation du rapport moral et d'activités.
- Approbation du rapport financier et affectation du résultat de l'exercice clos.
- Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières 2023/2024.

de compétence de l'**Assemblée Générale Ad-Hoc** :

- Élection délégués fédéraux pour le mandat du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024
- Intervention du Vice-Président de la F.F.B.B., Alain SALMON
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.
- Remises des récompenses : Coqs d'Or de la Ligue et Académie du Basket

Clôture de l'Assemblée Générale Mixte

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des membres dans les délais.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale Mixte, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : **41 878**
Le quorum exigible est de : **20 939**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **32 110**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Mixte.

La Commission rappelle que pour la résolution n°2 portant sur des modifications des Statuts ne pourra être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées, soit **21 407** voix.

Eric RODRIGUEZ
Président de la Commission



Allocution d'ouverture du Président

« Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, chers (es) amis(es)

En préambule je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour la tenue de cette journée, les membres Elus, les salariés et collaborateurs de la Ligue.

Je remercie la municipalité de Carcassonne, le club du SO Carcassonne.

Nous avons reçu des excuses pour leur impossibilité d'être présent avec nous de la part de :

- De Monsieur LARRAT Gérard, Maire de Carcassonne, qui sera représenté par Monsieur Yazid LAREDJ, adjoint délégué aux sports.
- Du Conseil Départemental de l'Aude.
- Du Conseil Régional d'Occitanie.
- De la DRAJES Occitanie
- De Madame Cathy GISCOU et de Monsieur Jacques ASTROU, membres d'honneur de la Ligue.

Je remercie pour leur présence :

- Monsieur Alain SALMON, Vice-Président de la FFBB
- Monsieur Stéphane PELAT, notre C.A.C.

Mmes et Mrs les Présidents des Clubs de Basket de l'Occitanie basketball...

Avant de démarrer cette assemblée générale, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous nos amis du monde du basket Occitan qui nous ont quitté cette saison et j'ai une pensée particulière pour la famille de la jeune Eléna du club Moissac.

Après deux années difficiles (2020-2021), une année de transition somme toute réussie (2022), l'année 2023 et la saison sportive se termine sur une très bonne note.

Comment ne pas débiter en vous parlant des « licenciés », impossible de ne pas aborder ce dossier sans vous mettre en avant. En effet tout votre travail, aura permis de passer le nombre de licenciés de 29464 licenciés pour la saison 2020-2021 à 37472 pour la saison 2021-2022 soit une augmentation de 27,2 % et à 42130 pour la saison 2022-2023 soit encore une augmentation de 12 %, un nouveau record pour la ligue Occitanie depuis sa création en 2018. Une fois de plus un scénario que n'avions pas imaginé lors de notre réunion de Commission des Finances en mai 2022 et la construction du budget prévisionnel avec une augmentation de 5% pour cette saison !!!!! quel chemin parcouru.

La ligue Occitanie et ses actions :

La saison dernière nous nous sommes lancés dans la formation diplômante des BPJEPS, la certification QUALIOPi en poche il ne nous restait qu'à passer aux travaux pratiques, nous ouvrons un BPJEPS à Mauguio et un autre sur Nîmes Générac au total c'est 32 stagiaires que nous comptons sur les deux sites. Le constat de la forte demande sur le secteur Méditerranéen se confirme. Cette année nous avons comme évoqué en fin de saison dernière, travaillé sur la faisabilité de l'ouverture d'un autre BPJEPS sur le secteur du CT11/66 le dossier géré par Eric Rodriguez, Frank Cambus et Fabien Perrigault se concrétise et l'ouverture du BPJEPS aura lieu en septembre 2023 en parallèle de Mauguio et Nîmes-Générac. Les tests d'entrée en formation passés nous pouvons compter sur les 3 sites de 46 stagiaires pour les ouvertures de septembre 2023. N'oublions pas que la Ligue de basket Occitanie sera encore cette saison 2023-2024 acteur dans la formation BPJEPS portée par le CREPS de Toulouse.

En parallèle de ces formations dont nous sommes les maîtres d'œuvres, la FFBB via son institut de formation INFFBB nous sollicite pour la mise en place d'un titre professionnel de « Chargé de promotion et de marketing sportif », titre inscrit au RNCP (Répertoire National des certifications professionnelles). Cette formation professionnelle ouverte à l'apprentissage sera dispensée par notre IRFBB et PIKANGO (école du marketing sportif) dès le mois d'Aout 2023 sur deux sites Toulouse et Montpellier. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements sur cette formation.

Ce nouveau diplôme nous projette sur des parcours de formation que nous avons l'intention de développer sur le territoire pour l'ensemble de nos stagiaires. N'hésitez pas à nous interroger sur cette nouvelle formation.

La sortie du CQP du RNCP et la mise en place DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball) et de ses 10 CS nous impose une nouvelle organisation pour les formations dispensées. Nos salariés très impliqués dans ces formations se sont vite mobilisés pour être des plus efficaces dans cette formation.

Très en vue avec une IRFBB performante, la FFBB nous a également sollicité afin de participer au développement et la mise en place du nouvel outil qui sera utilisé dans le cadre de la formation, notre DIGIFORMA que vous tous certainement utilisez va laisser place à AGAT. Sophie Teissier notre assistante de gestion a participé activement au développement du produit.

Cette reconnaissance dans le domaine de la formation n'est pas dû au hasard, les qualités de notre équipe en place fait écho sur l'Occitanie et au-delà de nos frontières. Je profite de cet instant pour féliciter Sophie, Julie, Sylvie, Aurore, Justine, Julien, Flavien, Vincent, Guillaume, Jacob, Eric, Frank, Fabien, Patrick et Jean Pascal pour leur implication dans le développement de notre institut de formation au service de nos stagiaires. Une mention particulière au responsable du pôle Formation et Emploi toujours présent auprès de ses troupes pour leur insuffler sa bonne humeur habituelle. Merci Alain Puel.

Les officiels et la mise en place du pacte des officiels insufflé par la FFBB.

Une vraie satisfaction sur l'ensemble du territoire Occitanie. A ce jour ce n'est pas moins de 35 qui vont intégrer les championnats régionaux pour la saison 2023-2024. De la qualité chez ses jeunes et moins jeunes, un tournoi TIC U12 comme support pour des validations. Je tempère un peu mes propos, oui nous aurons plus d'arbitres régionaux la saison prochaine mais non nous ne pourrons pas encore couvrir tous les besoins pour nos championnats. Cette action fédérale a relancé l'arbitrage mais il nous faudra encore quelques années avant d'avoir le « plein-arbitrage ».

Une filière Arbitres bien rodée qui s'améliore et se densifie tant la qualité des interventions sont appropriées et en point d'orgue l'examen final ayant comme support les finales Occitanie. Je reviendrai un peu plus loin sur les dernières finales. Une réussite, un vrai engouement chez ces jeunes arbitres, à l'arrivée des joies et pour certain de la déception. Le staff composé des salariés Thibault et Jacob, des élus Christophe et Laurent et aussi des intervenants Adrien, Boris, Quincy, Justine et bien d'autres a réussi à créer une émulation saine au sein de ce groupe. Cette saison les déçus de l'an dernier sont sortis les grands gagnant de l'édition 2022-2023. Le constat : la gestion de l'échec, le travail et la pugnacité permettent de rebondir.

Cette année encore la filière OTM initiée par les élus et Jacob a permis de mettre en place une formation et un suivi des effectifs désireux de progresser. Des QCM, des visios et de l'observation terrain auront permis aux stagiaires de progresser pour arriver à l'examen final sur les finales Occitanie. Le staff toujours professionnel permet aux stagiaires de monter en compétences. Merci Thierry Gache, David et Sylvie Duprey pour votre implication sans faille dans ce dispositif.

La formation du joueur : le PPF Occitanie.

En toute fin de saison dernière nous lançons un projet Ligue de Développement U13F une action initiée pour proposer à cette catégorie d'âge des regroupements mensuels qui permettent aux athlètes potentielles de chaque département d'être vues par nos techniciens, cette action aura son point d'orgue dès demain à Carcassonne avec le « FINAL FOR DEMOISELLES ».

La saison 2023-2024 verra la reconduction de cette action sous une nouvelle appellation « LA LIGUE DE DETECTION ». Je tiens à remercier les comités et les clubs qui ont adhéré à ce projet dans l'intérêt des athlètes. Un zoom de quelques minutes sera présenté à la fin de ce discours.

Comme vous avez pu le lire dans le rapport de Alain Puel notre ligue est une fois de plus pourvoyeur de jeunes talents pour le Pôle France, les équipes de France jeunes et aussi pour les centres de formations. Ce n'est pas le hasard, le travail proposé au quotidien par nos staffs des pôles portent ses fruits. Nos CTF très investis dans ce PPF sont les fers de lance de nos formations du joueur. N'oublions pas les CTS, quelle chance pour l'Occitanie d'avoir en son sein des salariés d'état autant investit, merci à tous Sylvie, Elie, Guillaume, Flavien, Vincent, Patrick, Fabien et Jean Pascal. Je n'ai pas oublié mais un CTF dédié maintenant à la formation professionnelle a géré toute la saison la « Ligue de développement » et a permis à cette action d'être une réussite, merci Julien pour ton investissement dans ce PPF.

Comme vous avez pu l'entendre, la ligue Occitanie et ses élus n'ont de cesse de développer la formation professionnelle, de mettre tout en œuvre pour avoir un PPF et une formation des officiels très performant. Ces fils rouges seront les nôtres jusqu'à la fin de la mandature.

Je ne pouvais pas ne pas parler du projet « Dirigeantes 2024 de la Ligue Occitanie ». Partie d'une feuille blanche des femmes et des hommes de la ligue mettent en place ce projet. Sous la houlette de Aurore Filliatre cette action est franc succès, 14 personnes ressources, ce programme est divisé en trois parties, une partie « officielles » avec Thibault Burnel CTO de la ligue, une partie « entraîneuses » gérée par Sylvie Gruszczynski CTF de la ligue Occitanie et pour la partie « élues, dirigeantes, bénévoles » Aurore Filliatre Directrice Adjointe de la ligue Occitanie. Des intervenantes de premier ordre dans les modules transversaux :

1-Partages d'expériences organisation d'une visio avec le témoignage de 3 femmes de chaque famille, Cathy Giscou, Amel Dahra, Julie Barennes.

2-Connaissance de soi –communication –posture –développement personnel, écoute active –gestion Sylvie.

À la vue du succès, il va sans dire que cette action « Dirigeantes 2024 » sera reconduite et développée lors de la prochaine saison. Merci à toutes et à tous.

Quelques mots du pôle Pratiques sportives et Compétitions :

A cette occasion je tenais à féliciter tous nos clubs de la ligue qui vont rejoindre les championnats fédéraux, féliciter le club de GIMONT pour son accession en NF1, de Mauguio pour son accession en NF2 et tous ceux qui se maintiennent dans leur division. Tous ces clubs ont porté haut les couleurs de l'Occitanie sur le territoire National. Dans son rapport Bruno Haetty vous donnera l'ensemble du palmarès sportif de cette saison.

Pour parler du 3X3, la saison dernière lors de l'AG je disais : « Le 3X3 la discipline commence à prendre toute sa place dans notre paysage ». Cette saison je peux dire que le 3X3 fait désormais parti de notre paysage sportif. Le master régional 3X3 de Pérols a été une vraie réussite sportive même si la météo n'était pas au rendez-vous. L'open plus junior League de Mauguio la semaine dernière cette fois sous un soleil de plomb avec des jeunes venus pour aller chercher une qualification pour Rennes. Pas de figuration du beau jeu.

Dans les territoires mes passages aux AG des CD et CT confortent mes propos, le développement du 3X3 bat son plein, chacun a trouvé sa formule son mode de fonctionnement, les dirigeants des comités ont fait preuve d'adaptabilité pour développer. Le 3X3 fait définitivement parti de la pratique basketball du paysage Occitan.

*Si on s'en tient à ce que je viens de vous énoncer cette saison est parfaite dans tous les domaines. Que nenni nous avons trainé derrière nous toute la saison notre talon d'Achille : les **incivilités** avec en point d'orgue une fois de plus nos finales Occitanie. Dans d'autres temps j'entendais souvent lors de discussions sur les incivilités « oui mais c'est le foot » aujourd'hui nous en sommes pratiquement au même niveau. Lors de mon passage dans vos AG de comité j'ai déjà évoqué cette problématique je réitère nous devons tous travailler ensemble pour éradiquer ces comportements inadmissibles sur les terrains et dans les gradins. Dimanche 11 juin 2023 après la dernière rencontre des finales Occitanie une réflexion unanime des élus présents et des salariés impliqués dans la compétition : Devons-nous maintenir ces finales ? Ces finales représentent la fin d'une saison sportive elles permettent de retrouver tous les acteurs sur un même site dans des vrais moments de convivialités ce ne fut pas le cas et loin de là.*

Pendant cette période estivale nous allons travailler sur la mise en place d'un « grenelle des incivilités », j'espère trouver parmi vous des participants à cette action, je n'espère pas trouver « la solution » mais des propositions que nous ferons remontées aux instances fédérales. Nous ne baisserons pas les bras ce n'est pas une fatalité nous continuerons à faire face avec nos armes.

Respectons notre sport, il nous apporte tant de joie.

Revenons à ce qui nous anime.

Mes amis Gersois ont sur leur territoire la patrie des mousquetaires, nous au sein de nos troupes nous avons aussi des mousquetaires. Elles sont au nombre de 7 et se prénomment Isabelle, Sophie, Gentiane, Justine, Aurore, Hélène et Sylvie. Elles rythment nos activités au quotidien (Sportive, 3X3, Communication, Discipline, Comptabilité, IRFBB) vous les connaissez toutes elles sont les principaux relais avec vous les clubs. Vous allez me dire et « D'Artagnan » nous l'avons aussi, aussi habile de la plume que du clavier et de la souris, toujours disponible il n'a de cesse que de faire grandir notre basket sur la région, jamais d'état d'âme, toujours de bons conseils. Merci Eric pour tout ce que tu apportes.

Avant de clôturer, je vais demander à tous les élus et collaborateurs présents aujourd'hui de me rejoindre, Occitanie Basketball c'est une équipe et notre réussite c'est à eux que la devons.

Je n'oublie pas le travail collaboratif avec les Présidentes, Présidents des Comités de la Ligue lors des conseils des présidents.

Je vous souhaite une bonne fin d'Assemblée Générale et aussi de bonnes vacances.

Zoom sur la Ligue de Détection U13F :



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à M. Yazid LAREDJ, adjoint au maire de Carcassonne délégué aux sports et à la politique sportive.



Assemblée Générale Mixte

Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Mixte par le vote de la première résolution.

Résolution n° 1 : ratification du PV de l'AG 2022 :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 à Perpignan (Gymnase Pons – 46 avenue Paul Gauguin). »

La résolution n°1 a été adoptée à l'unanimité.



Assemblée Générale Extraordinaire

Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire et donne la parole à Eric RODRIGUEZ afin qu'il présente les modifications statutaires.

Eric RODRIGUEZ présente les principales modifications statutaires :

- Mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024 / Code du Sport - évolution
- Parité des instances dirigeantes régionales pour 2028 / Proportionnalité par rapport au nombre de licenciées pour 2024
- Limitation à 3 mandats de plein exercice pour le Président de Ligue Régionale
- Composition du Comité Directeur Régional :
- Rajout d'au moins de 2 jeunes de moins de 26 ans révolus
- Augmentation du nombre de membres de 25 à 30

- Election du Président de Ligue Régionale par l'Assemblée Générale Elective
- Dissociation dans les Statuts des types d'Assemblée Générale : Ordinaire, Extraordinaire et Elective

Les modifications portent sur :

- **La création** de l'article 8 – Assemblée Générale Elective : *dissociation de ce type d'assemblée générale de l'AG Ordinaire / la conséquence est la renumérotation des articles en suivant*
- **La création** de l'article 23 – Ethique et honorabilité : *imposition en lien avec le Code du Sport et les directives de la FFBB / la conséquence est la renumérotation des articles en suivant*
- **La modification** dans l'article 5 – Composition de l'association : *précision et définition d'un membre bienfaiteur et d'honneur et sur la perte de qualité de membre*
- **La modification** dans les articles 6, 7 et 19 : *rajout de la possibilité de consultation à distance et de visioconférence*
- **La modification** dans l'article 10 – Composition : *différentiation du mandat 2024-2028 et à compter du 1^{er} janvier 2028 au regard du Code du Sport et de la parité féminine / Evolution du nombre de 25 à 30 / rajout d'un collège de 2 jeunes de moins de 26 ans / interdiction d'avoir plus de 2 membres issus de la même association sportive*
- **La modification** dans l'article 16 – Mandat et Election : *précision sur le nombre de mandats d'un président et sur son mode d'élection par l'Assemblée Générale Elective*
- **La modification** dans l'article 18 – Nomination du Bureau : *modification et précision sur le nombre de membres et la parité*
- **La modification** dans l'article 22 – Obligations comptables de l'association : *précision sur les possibilités et précisions sur la validation des comptes annuels*

La parole est donnée à l'Assemblée pour des questions ou interrogations sur les modifications. La seule question émise est autour de l'intérêt du vote du Président de la Ligue par l'Assemblée Générale (3^{ème} tour). Il est rappelé que c'est une demande issue de l'évolution du Code du Sport et de la FFBB dans les statuts-types des organes déconcentrés.

Résolution n° 2 : Adoption des modifications statutaires :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Président de séance, décide d'adopter, article par article et dans son intégralité, les modifications statutaires proposées. »

La résolution n°2 a été adoptée à l'unanimité.

Jean-Jacques DESSAINT clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire et poursuit l'ordre du jour.



Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Huguette CHAPPAT, Secrétaire-Générale** pour le rapport moral et d'activités de la Ligue.

Rapport Moral et d'Activités

« Tout d'abord, bienvenue à tous à Carcassonne, avec le plaisir de se retrouver une nouvelle fois dans cette ville médiévale classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Il n'est pas facile de trouver un lieu central pour accueillir l'Assemblée Générale de La Ligue Régionale Occitanie de Basketball ! Notre Ligue s'étale sur 72 724 kms², elle est la 2^{ème} plus vaste Région de France Métropolitaine ; nos projets s'étaient axés au départ sur la ville de Castres dans le département du Tarn mais cela n'a pas pu aboutir. Il fallait donc trouver rapidement un point de chute ; avec l'aide de Gérard AVAL (Président du club de SO Carcassonne) et après recherches de lieux, notre choix s'est arrêté sur le Centre de Congrès « Le Dôme ». Je tiens à saluer le travail de Justine ROMBOLETTI (chargée de communication et d'évènements) qui en peu de temps a bloqué toutes les réservations ! Mais le projet de Castres reste toujours d'actualité et nous reviendrons rapidement vers le Castres Basket Club et son Président Monsieur Sébastien FITE pour définir et arrêter le lieu pour la saison 2023/2024. N'oubliez pas de noter dans vos agendas que la prochaine Assemblée Générale sera électorale et se déroulera le samedi 22 juin 2024.

Que dire de cette saison 2022/2023... Elle a été longue, complète après 2 saisons sportives en pointillés en raison de la crise sanitaire. Nous avons choisi la prudence pour le déroulement des compétitions, afin d'éviter tous problèmes en cas de restrictions ; une saison donc bien chargée dans tous les domaines mais riche par les échanges entre les clubs, les dirigeants, les joueurs, les élus, les techniciens pour faire avancer notre sport le basket grâce à la mise en place d'une nouvelle action, Journée « Autour du Basket », par notre CTS Patrick CHICANNE, et avec Fabien PERRIGAULT sur le plan technique.

Réunis aujourd'hui pour dresser le bilan, retenons le positif des positifs ! Notre nombre de licenciés, qui à aujourd'hui s'élève à 42 130 licenciés (contre 37 569 la saison dernière), se répartit en 36% de féminines (15 360 licenciées) et 64% de masculins (26 770 licenciés) avec un taux de 71,06 % de renouvellement, record battu ! Avec 283 clubs contre 289 en 2021/2022, 24 clubs qui évoluent en Championnat de France, un grand merci à vous les clubs, dirigeants, élus ; si ce chiffre est incroyable en licenciés, c'est grâce à vous car vous avez accueilli les jeunes licenciés malgré tous vos problèmes liés à l'encadrement, aux créneaux horaires, au manque de salles... BRAVO car vous avez réussi à développer de nouvelles pratiques, le 3x3, le micro basket, « le Vivre Ensemble »...

Notre Ligue peut être considérée comme une petite entreprise car elle compte à ce jour 17 salariés, sans compter les formateurs occasionnels, en sachant que lors du Comité Directeur du mois de février 2023, il a été validé une nouvelle embauche sur un poste d'assistant(e) de Direction, pour venir en aide au Directeur Territorial et aux élus en charge de l'administratif ; notre masse salariale grandissant, ce besoin d'accompagnement devenait primordial ; nous devrions donc compter un salarié de plus dès le début de la saison prochaine. D'autres projets sont en cours de discussion pour de futures embauches sur la partie des officiels ; pour l'instant, il faut faire le bilan sur les territoires, dresser la liste des besoins, calculer le nombre d'heures suivant ces mêmes besoins, un dossier à suivre !

Toujours à la conquête de nouvelles actions, à la mise en place du Groupement d'Employeurs sur le secteur Méditerranéen, nous avons repensé les fiches de poste, redéfini les missions de nos salariés afin d'éviter une surcharge de déplacements, de cumuls d'horaires de travail, mais cela est bien compliqué.

Notre devoir est de penser au bien-être de nos collaborateurs pour qu'ils travaillent dans un environnement adapté ; de gros travaux ont été entrepris depuis plusieurs saisons sur le siège à Toulouse et sur l'antenne de Maurin ; ils sont enfin terminés et je tiens à remercier le groupe de travail commun entre la Ligue et le Comité de la Haute-Garonne qui s'est attaché à discuter sur les différents devis afin que les travaux sur les bâtiments se fassent sans problème. Les salariés de Maurin ont été très patients, maintenant ils travaillent dans un espace redistribué entre leurs bureaux et ceux du Comité de l'Hérault. Merci à Bruno MARITON et son groupe de travail.

Vous allez me dire que pour faire vivre notre structure, il faut des ressources financières ; là je laisserai le trésorier Patrice PY vous dresser le bilan financier de cette saison 2022/2023. Malgré le nombre de licenciés grandissant, il faut aller chercher de nouvelles ressources ; une partie provient de la mise en place des nouvelles formations comme les Brevets Fédéraux, le DETB avec les CS (certificat de spécialité), les BPJEPS sur Toulouse, Mauguio et Nîmes, DEJEPS ; l'autre partie vient aussi des différentes demandes de subventions auprès des collectivités locales, régionales, de l'Agence Nationale du Sport, des aides fédérales.... (dossiers traités par notre Directeur Territorial et le trésorier).

Notre structure associative n'a pas été épargnée par la crise des carburants mais aussi énergétique ; nous devons tous devenir des personnes éco-responsables pour permettre à la Ligue d'économiser sur les factures d'énergie. Dans ce but, Isabelle, notre secrétaire-comptable, s'est penchée sur le sujet (fermeture des éclairages, baisse du chauffage dans les pièces non occupées) ; d'autres astuces et aménagements sont à mettre en place...

Parlons maintenant de la pratique sportive et des compétitions ; la Ligue avait donc décidé de jouer la prudence en regard de la crise sanitaire, et la formule de la saison 2021/2022 a été reconduite pour 2022/2023. Nous sommes arrivés au bout de la saison sans encombre, les finales se sont jouées, les accessions en divisions supérieures sont pratiquement faites. Après 2 saisons très différentes l'une de l'autre, nous avons pu amener au bout nos différents Championnats Jeunes et Seniors. La Commission Régionale des Compétitions s'est enrichie par une nouvelle organisation professionnalisée, avec à sa tête Sylvie DUPREY ; mais nous ne devons pas oublier tous les bénévoles qui, après chaque week-end, vérifient les feuilles de marque électroniquement grâce aux post-contrôles sur FBI. Merci pour votre travail de contrôle, du suivi des listes des brûlés, des qualifications, des types de licences....

Un petit mot sur la Ligue de Développement U13F : pas de Championnat Régional U13F mais création d'équipes regroupant les meilleures joueuses de plusieurs clubs, équipes portées par un club support ou par un Comité ; merci pour cette initiative et la prise de conscience menée pour une meilleure détection. Demain se joueront les finales de cette Ligue de Développement à Carcassonne.

Je tiens à remercier les clubs qui ont accueilli les différentes finales suivant les niveaux, mais aussi les municipalités pour la mise à disposition des structures, la Primaube, Moissac, Carcassonne et Rodez, avec un coup de projecteur sur Justine pour toute l'organisation en amont des finales par les moyens de communication.

Un Pôle qui mérite aussi toute notre attention : « Formation et Emploi » ; juste quelques lignes, je laisse votre curiosité vous guider pour aller découvrir le compte-rendu de ce pôle orchestré par Alain PUEL. Travaux gigantesques de l'IRFBB avec en responsabilité Frank CAMBUS, pour la mise en place des différentes formations de cadres :

- **La formation continue des entraîneurs** → 12 journées déployées sur le territoire
- **La formation initiale des entraîneurs** → les BF, le DETB (les CS)
- **La formation professionnelle** → les BPJEPS Educateur Sportif Basketball
- **Le DEJEPS**
- **La VAE** (validation d'acquis d'expérience)
- **Les Printanières**
- **Les JIG** (Joueur d'Intérêt Général)

Dès septembre 2023, à noter le déploiement d'un nouveau titre professionnel : *Chargé(e) de promotion et de marketing sportif*.

La formation du joueur, avec :

- Les détectations U12 et U13
- Les Pôles Espoirs de Montpellier et de Toulouse
- Les sélections Occitanie U14 et U15
- Les jeunes présélectionnés en Equipe de France 5x5 et 3x3

La formation des officiels (Arbitres / OTM / Observateurs / Statisticiens)

- Commission toujours en parfaite évolution sur les différentes formations et la continuité de la filière.
- La mise en place dès le début de saison du Pacte des Officiels, avec l'espoir de voir d'ici 2 ans une augmentation des arbitres afin de couvrir les différents Championnats

Merci à tous les acteurs qui travaillent au quotidien sur ce pôle, les 3 CTS, les salariés et les bénévoles.

Quelques mots sur le Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble, qui a cette saison repris une activité normale. Actions sur les différents labels fédéraux : Basket Santé - BaskeTonik - Basket Inclusif – Label Citoyen MAIF FFBB et la formation Animateur Basket Santé.

Sur la délégation Jeunesse : le label EFMB – la formation Micro-Basket et le label Micro-Basket, sans oublier les OBE (Opération Basket Ecole).

Sur le développement, ne pas oublier le 3x3, avec de nombreux événements mis en place par les 10 Comités et la Ligue pour remplir la commande fédérale ; merci à Aurore FILLIATRE et Gentiane LE GRAND pour tout le travail accompli, merci aussi aux clubs de Pérols et de Mauguio pour leur investissement dans l'organisation du Master Régional 3x3 et l'Open Plus Junior League.

Autre projet, « DIRIGEANTES 2024 » par Aurore FILLIATRE : la genèse du projet fait suite à la nouvelle loi sur les élues dans le monde sportif. Il s'agit de décliner le programme fédéral sur l'ensemble des territoires, donc de mettre en place ce programme sur notre Ligue Occitanie au travers des 10 Comités pour être proche des actrices de notre sport. Dossier à suivre sur la prochaine saison.

Dernier thème « Les incivilités et les violences » ; vous avez tous pu constater la recrudescence de ces phénomènes dans tous les secteurs sportifs mais aussi dans notre vie de tous les jours. Ce sujet est largement rebattu et abordé, mais malgré toutes les opérations mises en place depuis 2 saisons, nous n'avons pas été épargnés et déplorons une augmentation inquiétante de dossiers disciplinaires. Devenons responsables et apportons par notre sport une sérénité dans nos salles. LE BASKET est UN JEU, il faut admettre d'être gagnant ou perdant...

La Ligue Occitanie est en perpétuelle phase de structuration ; les membres du Comité Directeur se sont réunis 5 fois (dont une consultation à distance), le bureau 9 fois (en présentiel et visioconférence) ; à rajouter trois Conseils des Présidents des Comités et 1 réunion de la Zone Sud-Est, à Lunel. Nous avons eu la visite du 1^{er} Vice-Président et trésorier de la Fédération, Jean-Pierre Hunckler ; sans oublier les responsables des Pôles, des Commissions, des référents licences qui ont été sollicités par de nombreuses réunions. Un petit clin d'œil à notre Président Jean-Jacques Dessaint pour son l'investissement sans faille, réunions visios ou déplacements au siège de la Fédération, représentant des clubs de Championnat de France à l'Assemblée Générale Fédérale à Ajaccio... Je n'ai pas les chiffres de ses heures et kilomètres parcourus entre Maurin et Toulouse, mais je suis sûre que les compteurs explosent. Merci à lui pour son soutien.

Remerciements à nos 2 métropoles :

- Toulouse pour l'accueil de l'équipe de France Féminine les 28 et 29 mai 2023, matchs de préparation pour le Championnat d'Europe
- Montpellier qui accueillera le 2 août 2023 l'équipe de France Masculine, match de préparation à la Coupe du Monde

Deux autres rendez-vous 3x3 à noter : au Pic-du-Midi le mardi 27 juin pour un match d'exhibition avec l'équipe de France Féminine et sur le site du Pont-du-Gard le 31 août et 1^{er} septembre avec les équipes de France Féminine et Masculine.

Pour conclure, nous remercions tous les bénévoles et élus de la Ligue, nos salariés, nos trois conseillers techniques sportifs, pour leur investissement sans compter les heures ; avec une reconnaissance supplémentaire pour tout le travail administratif et comptable de nos 2 secrétaires Isabelle et Hélène.

Nous allons aborder 2023/2024 avec en point de mire les « Jeux Olympiques PARIS 2024 » qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024 et Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024.

Notre Ligue a su rebondir et le prouve par tout le travail entrepris, nous devons rester à l'écoute de tous, continuer à regarder devant et construire ensemble l'avenir du basket.

Merci de votre écoute.
Bonnes vacances à tous !»

Huguette CHAPPAT, Secrétaire Générale
et
David SANTOS, Secrétaire Général Adjoint

Résolution n° 3 : Rapport Moral et d'Activités :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2022/2023. »

La résolution n°3 a été adoptée à l'unanimité.

Huguette CHAPPAT demande à l'assemblée s'ils ont des questions à poser aux vice-présidents en charge des Pôles Opérationnels ou aux présidents de commission régionale. L'ensemble des rapports d'activités ayant été diffusé en amont de l'AG.

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour.
Il donne la parole à M. Patrice PY, Trésorier pour le rapport financier.

Rapport Financier 2022/2023

Patrice PY présente son rapport financier accompagné de quelques diapositives de présentation.

« Mesdames, Messieurs, et Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux statuts, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/04/2023 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par les Statuts, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le budget prévisionnel et les dispositions financières associées que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le résultat net comptable se solde par un résultat déficitaire de 3879 €.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 031 K€ contre 2 669 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 14%. Cette hausse est la résultante de l'évolution positive du nombre de licenciés et des recettes afférentes mais aussi de toutes les nouvelles prestations réalisées cette année, en particulier dans le domaine de la formation des techniciens.
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 113 K€ contre 2 735 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 14%. Cette hausse est en corrélation avec l'évolution positive des produits.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 729 K€ et représentent 23% des charges.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 71 K€ et représentent 2.3% des charges.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Vous avez reçu par courriel, un fascicule dans lequel se trouve le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Les points remarquables que nous pouvons faire ressortir :

- La forte évolution positive du nombre de licenciés avec un record historique atteint à 42126. Cela a eu évidemment un impact sur les chiffres présentés.
- Investissements immobiliers : travaux sur l'antenne de Maurin (création de nouveaux bureaux pour 46 K€), travaux sur la maison du basket à Toulouse (réfection du toit pour 22 K€)
- Renouvellement véhicules : minibus Citroën Jumpy pour 25 K€ et Citroën C3 Aircross pour 12K€

- Développement des nouvelles pratiques (3x3, basket santé, micro-basket), la forte demande des clubs en termes de formation, mais aussi la surcharge de travail devenue difficilement absorbable par l'équipe nous ont poussé à recruter. Ainsi en juin 2020, il y avait 12 salariés (pour 12.0 ETP). Depuis septembre 2022, il y a 17 salariés pour 16.33 ETP + formateurs occasionnels pour les sessions BPJEPS.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **3 879 €** en report à nouveau.

A l'issue de l'opération, le compte de fonds propres de l'association s'établira ainsi :

- Fonds propres sans droit de reprise : **247 734 €**
- Report à nouveau : **324 632 €**
- Situation nette : **572 366 €**

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent conformément aux dispositions en vigueur.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées. »

Patrice PY fait un focus sur l'utilisation des fonds du Plan de Reconquête Régional sur la saison 2022/2023 :

Axes	Budget Initial	Utilisation 2021/22	Reste 2022/23	Utilisation 2022/23	Reste 2023/24
Axe 1 - Formation	40 500 €	20 967 €	19 533 €	15 327 €	4 206 €
Axe 2 - Kits matériels / Clubs & MicroBasket	62 053 €	62 053 €	- €	- €	- €
Axe 3 - Dirigeants	20 000 €	19 692 €	- €	- €	- €
Axe 4 - 3x3 / Comités	6 000 €	- €	6 000 €	1 059 €	4 941 €
Axe 5 - Kits matériels / Basket Santé			12 500 €	- €	12 500 €
Axe 6 - 3x3 / Opération Ballons			12 500 €	- €	12 500 €
Axe 7 - 3x3 / Opens Plus			25 000 €	- €	25 000 €
TOTAL	128 653 €	102 712 €	75 533 €	16 386 €	59 147 €

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole au Commissaire-Aux-Comptes, M. Stéphane PELAT, du cabinet Euraudit.

Stéphane PELAT fait lecture de ces rapports sur les comptes annuels et sur les conventions règlementées.

Jean-Jacques DESSAINT demande à l'Assemblée s'ils ont des questions sur le rapport financier de l'exercice 2022/2023.

Résolution n° 4 : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2022/2023.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au report à nouveau. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°4 a été adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5 : Approbation du rapport spécial du Commissaire-Aux-Comptes :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°5 a été adoptée à l'unanimité.

Budget Prévisionnel et dispositions financières 2023/2024

Jean-Jacques DESSAINT demande à M. Patrice PY, Trésorier de continuer ses propos par le budget prévisionnel et les dispositions financières 2023/2024.

Patrice PY présente le budget prévisionnel et les dispositions financières 2023/2024.

Patrice PY précise comment à été réalisé le budget prévisionnel :

- Maintien des budgets de l'exercice 2022/2023 en très grande partie
- Intégration des nouveaux tarifs fédéraux (charges et produits)
- Sessions BPJEPS ES BB autonomes (ouverture d'une session à Toulouges – 66)
 - Augmentation des produits
 - Augmentation des prestations de service et du personnel

Patrice PY donne les informations sur les évolutions dans les dispositions financières :

- Les évolutions des dispositions sont sur les éléments suivants :
 - Socle des licences : +1 €
 - Extensions Joueur Compétitions de U12 à Seniors : +0,25 €
 - Pénalités du Statut du Technicien : évolution en Pré-National et Régional 2
 - Pénalités de saisie des FT ou FDSR : rajout sur la 1^{ère} et la 2^{ème} saisie
- Forfaits financiers régionaux :
 - Intégration de l'augmentation de l'IK des officiels : 0,38 € à 0,40 €
 - Adaptation à la réalité par division : maintien 8 / diminution 6 / augmentation 2

Patrice PY demande à l'Assemblée s'il y a des questions. Plusieurs personnes interviennent autour des dispositions financières appliquées autour de l'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur et le rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et la 2^{ème}. Les différents intervenants répondent aux sollicitations et aux questions des personnes présentes.

Après un temps d'échange, Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole pour le passage au vote. Il indique que la résolution n° 6 sera donc, à la demande de l'Assemblée Générale, séparé en trois votes distincts :

- Le vote du budget prévisionnel (dans lequel les deux points particuliers des débats n'impactent pas celui-ci).
- Le vote des dispositions financières sans l'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur et le rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème}.
- Le vote des dispositions financières de l'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur et le rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème}

Résolution n° 6 : Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières :

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote :

« Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget pour la saison 2023/2024. »

Pour :	170	clubs représentant :	31 505	voix
Contre :	0	club représentant :	0	voix
Abstention :	1	club représentant :	605	voix

Le budget prévisionnel 2023/2024 a été adoptée à majorité.

« Après avoir pris connaissance du projet des dispositions financières 2023/2024 (sans l'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur et le rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème}), l'Assemblée Générale décide d'adopter les dispositions financières pour la saison 2023/2024. »

Pour :	165	clubs représentant :	29 837	voix
Contre :	1	club représentant :	280	voix
Abstention :	5	clubs représentant :	1 993	voix

Les dispositions financières 2023/2024 (sans l'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur et le rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème}) sont adoptées à majorité.

« Dans le projet des dispositions financières 2023/2024, l'Assemblée Générale décide d'adopter la proposition d'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur pour la saison 2023/2024. »

Pour : 13 clubs représentant : 1 960 voix
Contre : 134 clubs représentant : 24 433 voix
Abstention : 24 clubs représentant : 5 717 voix

La proposition d'augmentation des pénalités du Statut de l'Entraîneur pour la saison 2023/2024 est refusée à majorité. Les deux pénalités concernées garderont le montant des dispositions financières 2022/2023 à savoir :

- **Entraîneur non-conforme par rencontre – Pré-National : 60.00 €**
- **Entraîneur non-conforme par rencontre – Régional 2 : 50.00 €**

« Dans le projet des dispositions financières 2023/2024, l'Assemblée Générale décide d'adopter la proposition de rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème} pour la saison 2023/2024. »

Pour : 38 clubs représentant : 6 065 voix
Contre : 100 clubs représentant : 19 761 voix
Abstention : 33 clubs représentant : 6 284 voix

La proposition de rajout de pénalités de saisie des FT ou FDSR pour la 1^{ère} et 2^{ème} pour la saison 2023/2024 est refusée à majorité.



Jean-Jacques DESSAINT reprend la séance et donne la parole à Eric RODRIGUEZ pour l'AG Ad-Hoc pour l'élection des deux délégués des clubs pour l'Assemblée Générale de la FFBB.

Cette Assemblée ne concerne que les 24 clubs dont l'équipe Senior évolue dans les divisions nationales.

ASSEMBLEE GENERALE AD-HOC

Eric RODRIGUEZ fait lecture de son rapport sur la vérification des pouvoirs.

Associations présentes (22) :

OCC0031008 TOAC BASKET	OCC0034021 FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0031021 U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0034034 MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0031022 J. SP. CUGNALAISE	OCC0034058 MAUGUIO BASKET
OCC0031039 AS TOURNEFEUILLE	OCC0034062 SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0031076 TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC0065005 BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0032002 AUCH BASKET CLUB	OCC0065009 BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0032014 ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC0065010 TARBES UNION BASKET 65
OCC0032033 VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC0081013 UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0032038 BASKET ELUSA CLUB	OCC1166516 CANET RBC
OCC0034006 BASKET LATTES MONTPELLIER	OCC1166560 TOULOUGES BA
OCC0034020 CASTELNAU BASKET	OCC1248037 RODEZ BASKET AVEYRON

Associations absentes (2) :

OCC0031073 TOULOUSE BASKET CLUB	OCC0065020 TARBES GESPE BIGORRE
---------------------------------	---------------------------------

« En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées dont l'équipe première opère en Championnat de France représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes ces associations.

Ce nombre est de : **6 434**

Le quorum exigible est de : **3 217**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **6 062**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ad-Hoc. »

Eric RODRIGUEZ rappelle que le vote se fait via la plateforme avec les accès communiqués aux 22 clubs présents concernés.
Eric RODRIGUEZ déclare le vote ouvert. Après quelques minutes et le vote de l'ensemble des 22 clubs, il déclare le vote clos.

Résultats des élections des délégués fédéraux ASSEMBLEE GENERALE AD-HOC

« Candidats : Madame Huguette CHAPPAT et Monsieur Christophe RODRIGUEZ

Poste à pourvoir : 2

Premier tour de scrutin :

Inscrits :	6 434	voix	Présents :	6 062	voix
			Quorum au 1er tour :	3 031	voix
			Suffrages exprimés :	5 761	voix
			Bulletins blanc ou nuls :	301	voix

Ont obtenu :

- Madame Huguette CHAPPAT **5 588 voix** **déclarée ELUE**
- Monsieur Christophe RODRIGUEZ **5 002 voix** **déclaré ELU**

Résolution n° 7 : Election des délégués des clubs :

Eric RODRIGUEZ lit le texte de la résolution :

« *L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024, conformément à l'article 18 des statuts et aux articles 9 et 10 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basketball.*

Madame Huguette CHAPPAT et Monsieur Christophe RODRIGUEZ



Assemblée Générale Mixte

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Monsieur Alain SALMON**, Vice-Président de la F.F.B.B., représentant le Président fédéral, Monsieur Jean-Pierre SIUTAT.



Monsieur Alain SALMON intervient auprès de l'Assemblée.

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour par la résolution n°8.

Résolution n° 8 : Pouvoirs :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« *L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.* »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°8 a été adoptée à l'unanimité.

Récompenses fédérales 2022/2023

Jean-Jacques DESSAINT précise que les récompenses fédérales 2022/2023 seront remises lors du repas d'après-AG aux divers clubs et récipiendaires. Toutefois, il a souhaité que les médailles d'Or de la FFBB et les Coqs d'Or de la Ligue soient remises avant l'Académie du Basket 2023. Ces deux récompenses honorent le parcours remarquable de leur récipiendaire au service du basket-ball.

Jean-Jacques DESSAINT et Alain SALMONT remettent leur **Médaille d'Or de la FFBB** à :

- **Pascale LENGLET** 09-Ariège
- **Catherine EMERY** 32-Gers
- **Séverine CARDONNA** 4682-Quercy-Garonne
- **Robert BILLOT** 31-Haute-Garonne
- **René DENAT** 34-Hérault
- **Nadège JARRIER** 1166-Aude/Pyrénées-Orientales
- **Nathalie DAUMET** 30-Gard
- **Denis MOREAU** 65-Hautes-Pyrénées
- **Bernard COMPTIER** 30-Gard (*médaille remise lors de l'AG de la FFBB du 14 octobre 2023*)
- **Jean CALVET** 81-Tarn (*médaille remise lors de l'AG de la FFBB du 14 octobre 2023*)

Jean-Jacques DESSAINT remet le **Coq d'Or de la Ligue** à :

- **Brigitte DESBOIS**
- **Lucie PIERON**
- **André FAESCH**
- **Fernand CANCEL** (*remis dans son club lors des finales régionales 2*)

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Messieurs Frank CAMBUS et Jean-Claude CAUMONTAT pour l'Académie du Basket 2023.

Académie du Basket 2023

Monsieur Frank CAMBUS présente l'Académie du Basket à l'assemblée ainsi que le parrain de la promotion, Monsieur Emmanuel RAYNAUD (récipiendaire de la promotion 2022).

Monsieur Frank CAMBUS présente à l'Assemblée la promotion 2023 de l'Académie du Basket.

Avant chaque remise, un petit clip de présentation est diffusé pour présenter le parcours admirable du récipiendaire :

- 1^{er} récipiendaire : **Madame Janine CAMBON-BRETON** *Championne de France 1953, Dirigeante, licenciée du F.O. Piscenois excusée, le prix est remis à M. Jean-Marie CLAREN, Président du club*
- 2^{ème} récipiendaire : **Jeunesse Sportive Caraman** *Club historique créé 1929 ayant évolué au plus haut niveau français remis à M. Jean-Clément CASSAN, maire et ancien président du club et à Mme Carine RABAUD, présidente du club actuel*
- 3^{ème} récipiendaire : **Monsieur Franck MERIGUET** *joueur professionnel français – Champion de France 1997 excusé, remis à Pierre DUPERRON, membre de la Commission Académie du Basket qui lui remettra ultérieurement*
- 4^{ème} récipiendaire : **Monsieur Jacques CABALLE** *en sa présence* *joueur international français (19 sélections) Champion de France 1964-1966-1968*
- 5^{ème} récipiendaire : **Madame Halima SOUSSI** *en sa présence* *joueuse internationale française (211 sélections) Championne de France 1984-1985-1986-1987*

Académie du Basket OCCITANIE BASKETBALL

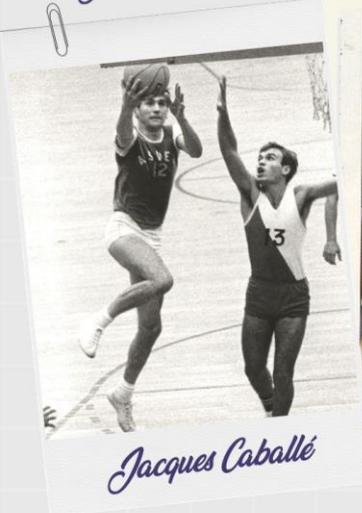
PROMOTION 2023
Emmanuel Raynaud



Janine Cambon-Breton



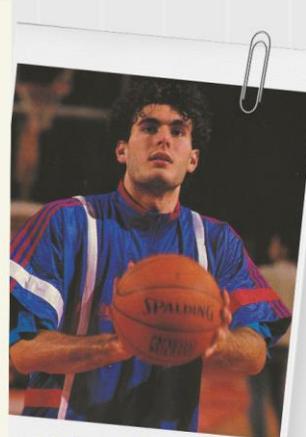
JS Caraman



Jacques Caballé



Halima Soussi



Franck Mériquet

PROMOTION 2018

Apollo FAYE / René LAVERGNE /
Marie-France CHAUMEIL / Francis
JORDANE / VCGB 1997

PROMOTION 2019

Florence ROUSSEL / Pierre GALLE
/ Polina TZEKOVA / Maurice
BOULOIS / Christophe SOULE

PROMOTION 2020

Cyril JULIAN / Fabien DUBOS /
Corinne ZAGO-ESQUIROL / Lucien
LEGRAND / Nathalie ETIENNE

PROMOTION 2021

Flore PEROTTO / Ali BOUZIANE
/Albert MAULQUIER / Jean
LUENT / Thérèse MARFAING

PROMOTION 2022

Gaëlle SKRELA | Christian ORTEGA
| Georges ESTEVE | Emmanuel
RAYNAUD | Daniel GENDRON |



L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Jacques DESSAINT déclare l'Assemblée Générale Mixte close.

Le Président de la Ligue Régionale,

Jean-Jacques DESSAINT

La Secrétaire-Générale,

Hugnette CHAPPAT